

## Avis d'enquête publique

Réf. Dossier : 173/2019

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Monsieur Claude **Guerin** demeurant rue Bizette 69 à 4041 Vottem.

Le terrain concerné est situé rue Bizette 67 à 4041 Vottem et cadastré 6<sup>e</sup> division, section B, n° 275 G – 275 F.

Le projet consiste en l'extension du bâtiment et changement d'affectation de la maison unifamiliale en crèche et présente les caractéristiques suivantes :

Application de l'article R.IV.40-1. §1er, 6° du CoDT : demande de permis d'urbanisme qui, en raison de l'impact du projet concerné est soumise à une enquête publique, à savoir :

- Construction, reconstruction ou transformation d'un bien inscrit sur la liste de sauvegarde, classé, situé dans une zone de protection ou visé à la carte archéologique, au sens du Code wallon du Patrimoine.

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article R.IV.40-1. §1er, 6° du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté durant la période de l'enquête à l'adresse suivante : place Jean Jaurès 45 à 4040 Herstal (Service administratif des travaux) :

- Les jours ouvrables de 9h à 12h et de 13h30 à 16h. Le vendredi de 9h à 12h uniquement ;
- Le mardi jusqu'à 20 heures.

Lorsque la consultation a lieu le mardi après 16h, la personne souhaitant consulter le dossier prend rendez-vous au plus tard 24 heures à l'avance, auprès du service administratif des travaux (04/256.83.40).

### **L'enquête publique est ouverte le 12 septembre 2019 et clôturée le 26 septembre 2019**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean Jaurès 45 à 4040 Herstal ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : ville@herstal.be
- remises au bureau de l'accueil du Centre administratif « La Ruche » place Jean Jaurès 45 à 4040 Herstal.

L'enveloppe ou le courrier électronique portera la mention : Permis d'urbanisme n° 173/2019.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du service administratif des travaux ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 26 septembre 2019 à 15 h, au Centre administratif « La Ruche », service administratif des travaux.

La personne chargée de donner des explications sur le projet est Madame Sandra **Fusella**, Architecte, téléphone : 04/ 256 83 13 dont le bureau se trouve à 4040 Herstal, place Jean Jaurès 45.

Herstal, le 6 septembre 2019